



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 41641

Texte de la question

M. Michel Zumkeller demande à M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants de lui indiquer la liste et la date des lois votées par le Parlement depuis plus d'un an et pour lesquelles son ministère n'a pas encore publié l'ensemble des décrets d'application nécessaires.

Texte de la réponse

Une seule loi votée par le Parlement depuis plus d'un an et pour laquelle l'ensemble des décrets d'application prévus n'a pas encore été publié concerne le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants. Il s'agit de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés qui prévoit, en son article 3, la création d'une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41641

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1206

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8771